Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 41 (1915)

Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lui furent pas épargnées. Sa foi lui permit d'envisager avec calme le départ et la séparation d'avec les siens.

L'affection et l'estime de tous ceux qui l'ont connu lui sont acquises ; son souvenir leur restera en exemple. Puisse cet exemple d'un père vénéré illuminer la carrière de son fils, notre jeune collègue, et le témoignage des vieux camarades et amis adoucir le deuil de tous ceux que sa mort a plus directement frappés. G. C.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Extrait du procès-verbal
de la séance du Comité central, du 6 juillet 1915.

L'assemblée générale de la Société aura lieu à Lucerne, le 29 août et l'assemblée des délégués se réunira la veille de ce jour. Le règlement suivant relatif à la *bibliothèque* et à la *salle de lecture* est adopté.

Règlement de la Bibliothèque.

Article premier. Conformément au but de la Société défini par les statuts, les ouvrages, journaux et imprimés sont rassemblés dans une bibliothèque ouverte aux membres de la Société.

Art. 2. La bibliothèque sera alimentée par des acquisitions, des dons ou des prêts d'ouvrages techniques.

Le Comité central procède, dans les limites du budjet, aux acquisitions pour lesquelles il tiendra compte des vœux émis par les membres.

Art. 3. La bibliothèque est gérée par le secrétaire de la Société qui dresse et maintient à jour le catalogue et procède chaque printemps à une revision du fonds.

Art. 4. L'usage de la bibliothèque et de la salle de lecture est absolument gratuit pendant les heures de bureau, pour autant que les locaux ne sont pas réservés à des séances, etc. Les intéressés s'adressent au secrétariat qui fournit tous renseignements.

Art. 5. Les lecteurs sont invités à prendre soin des ouvrages et à les remettre exactement à la place où ils les ont pris.

Les livres peu demaudés peuvent aussi être sortis, contre récépissé et remboursement des frais, et gardés pendant un court laps de temps.

Le Comité central serait heureux que la bibliothèque fût largement utilisée et que l'art. 2 du règlement engageât les membres de la Société à concourir à son développement.

La Société a reçu les dons suivants :

1° De M. le *Dr R. Moser*, ingénieur à Zurich, membre d'honneur : 1200 exemplaires de la *Zusamenslellung der Steinbrücke nach Kantonen.* Le secrétaire présente une circulaire qui accompagnera l'envoi de cet ouvrage aux membres de la Société. Le donateur est vivement remercié.

2° De la *Commission géotechnique suisse ;* la cinquième livraison des Contributions à la géologie de la Suisse? *Die natürlichen Bausteine und Dachschiefer der Schweiz.* (Berne, chez A. Francke, Fr. 40).

Cette remarquable publication mérite de retenir l'attention de tous les intéressés. Remerciements à la Commission.

M. le *Dr Buntschli*, membre d'honneur, a offert à la bibliothèque plusieurs livres et journaux qui ont été acceptés avec reconnaissance.

Service de placement.

Demandes de place.

N° 567 *Ingénieur civil*, 30 ans, langues allem., franç., ital., angl., pratique de chemins de fer et de bâtiment.

N° 587 *Technicien* (architecte), 27 ans, langues all. et franç.

S'adresser au Secrétariat de la Société, à Zurich, Paradeplatz, 2.

Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

L'Université a délivré les diplômes suivants :

Diplôme d'ingénieur-constructeur à MM. Pierre de Andria, Italien ; Achille Caras, Grec ; Christo Christoff, Bulgare ; Francis Delafontaine, de Céligny (Genève); Jean Delisle, de Lausanne ; Georges Demétriadès, Turc ; Ivan Dimitroff, Bulgare ; Jean Dumur, de Grandvaux ; Jean Elias, Péruvien ; Naoum Epstein, Ottoman ; Aga Hassan, Persan ; Vassil Kachoukéeff, Bulgare ; Jean Kaltenrieder, de Chiètres (Fribourg) ; Théodore Konstantinoff, Bulgare ; Apostolos Papadakis, Grec ; Athanase Pazarentsios, Grec ; Jean Pégurri, de Lausanne ; Nicolas Raicovitch, Bulgare ; Donato Ramazzina, d'Avegno (Tessin); Peytchko Todoroff, Bulgare; Kolio Toteff, Bulgare ; Jean Zerlendi, Grec.

Diplôme d'ingénieur-mécanicien à MM. Albert Milsom, Anglais ; Oscar Mury, de Châtelard (Vaud) ; Georges Papanicolas. Grec.

Diplôme d'ingénieur-électricien à MM. Pierre de Brion, Portugais ; Wentworth-Glyn, Cavenag, Anglais ; Robert Favre, de Goumoëns-la-Ville ; Dimitri Krinos, Grec ; Démètre Platchouka, Grec.

Diplôme d'ingénieur-chimiste à MM. Ferdinand dal Pozzo. Italien; Louis Javetz, Autrichien; Oscar Perrin, de Corcelles s. Payerne.

La proportion inusitée de diplômés étrangers par rapport à ceux du pays s'explique par les circonstances de guerre. En effet, 12 candidats suisses mobilisés pendant la plus grande partie de l'année, n'ont pu affronter les épreuves du diplôme.

Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Demande d'emploi.

Ingénieur ayant une longue pratique du béton armé cherche situation en Suisse ou en France.

S'adresser à la Rédaction du *Bulletin technique.*

Lausanne. — Imprimerie E. Toso & Cie (S.A.), Louve 8.